



HAL
open science

La polysémie au regard du locuteur : une typologie des isonymies et des parasémies

Vincent Nyckees

► **To cite this version:**

Vincent Nyckees. La polysémie au regard du locuteur : une typologie des isonymies et des parasémies. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, 4, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.173-188, 2014, Res per nomen, 9782915271805. hal-01864809

HAL Id: hal-01864809

<https://hal.science/hal-01864809>

Submitted on 3 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La polysémie au regard du locuteur : une typologie des isonymies et des parasémies

Vincent Nyckees
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité
HTL UMR 7597 CNRS
nyckees@wanadoo.fr

Cette étude voudrait contribuer à un recentrage de l'analyse sémantique des faits dits de *polysémie* et d'*homonymie* sur une problématique que nous pouvons résumer par les néologismes d'*isonymie* et de *parasémie*. La terminologie en vigueur dans ce domaine témoigne en effet du poids persistant du mot, héritage de la problématique lexicographique, dans les études sémantiques. Tout indique pourtant que le niveau premier des faits de signification – celui qui, véritablement, « fait sens » pour les locuteurs – n'est pas le mot lui-même ou ce que nous appellerons le *lexe*¹, mais chacune des significations associées à une forme signifiante donnée. L'analyse des phénomènes dits de *polysémie*, avant de se porter au niveau du polysème entier, doit donc s'attacher aux relations entre des valeurs considérées deux à deux² et les études sémantiques accorder un véritable statut théorique aux relations entre significations de niveau inférieur au *lexe*.

Notre propos n'est pas ici de remettre en question les principales distinctions en usage dans les études « polysémistes », mais seulement de réorienter et de compléter la typologie, pour l'accorder plus étroitement tant avec la réalité des compétences des locuteurs

¹ Nous désignerons par *lexe* toute unité signifiante d'ordre lexical considérée indépendamment de son statut morphologique (morphème, constituant morphologique, lexie), par opposition aux unités signifiantes d'ordre syntaxique (structures) que l'on pourrait appeler *taxes* ou *taxons*.

² L'étude de ces relations de proximité est sans doute la meilleure prise s'offrant au sémanticien pour identifier les significations en langue elles-mêmes.

qu'avec la pratique réelle des sémanticiens. Car sans doute l'analyse des cas particuliers est-elle presque toujours menée au niveau des relations locales entre significations. Mais la terminologie en vigueur ne prend pas acte de cette adaptation nécessaire et cette situation nous semble faire obstacle à une description véritablement systématique et méthodique des phénomènes correspondants.

Après avoir exposé brièvement les éléments qui fondent notre diagnostic, nous tracerons les grandes lignes d'une typologie des relations entre significations associées à une même forme (*isonymies*, dans notre terminologie), typologie nécessairement provisoire, mais qui nous donnera occasion de proposer une nouvelle approche des faits dits de polysémie, d'identifier quelques grands types de signification lexicale et de proposer nos propres analyses de quelques cas exemplaires, dont certains ont déjà été abordés dans la littérature.

La problématique de l'isonymie : justification et principes de la typologie

Lacunes des terminologies existantes

Tout entières organisées autour de la distinction homonymie / polysémie, les terminologies sémantiques en usage ont le défaut de situer presque exclusivement au niveau du mot ou, plus exactement du lexe (*cf.* note 1) l'analyse des relations entre significations.

La reconnaissance ancienne d'une catégorie du *sens figuré lexicalisé* peut sembler infirmer ce constat, mais on nous accordera que ladite catégorie, toujours perçue comme *transversale*³, jouit d'un statut quasi-dérogatoire, et qu'en l'absence, chez la plupart des auteurs, d'une distinction bien nette entre sens figuré en langue et sens figuré discursif, l'idée demeure que le « sens figuré *lexicalisé* » représenterait la substitution d'un *mot* à un autre.

Cette attention presque exclusive au mot (ou au lexe) engendre des lacunes manifestes et des bizarreries. Ainsi, nous manquons

³ Quand elle n'est pas bannie (Saussure, 2002 : 72-81) ou neutralisée (Rastier, 1987 : 65-70).

d'un concept générique subsumant ceux de polysémie et d'homonymie et nous ne pouvons plus sans malentendu parler en ce sens d'*homonymie* comme le faisait Aristote. Ensuite, et pour nécessaire qu'elle soit, la distinction homonymie / polysémie met sur le même plan des réalités de nature différente, la première désignant une relation entre unités signifiantes distinctes, la seconde, une propriété des unités elles-mêmes. D'où des difficultés de formulation récurrentes pour l'apprenti linguiste comme pour le spécialiste. Enfin, un mot polysémique peut rassembler des valeurs sémantiques très disparates à première vue et dont les parentés ne se révèlent qu'à un niveau local ou intermédiaire.

Ces insuffisances de la terminologie nous semblent dessiner en creux la place du sujet oublié de la signification : le locuteur. C'est seulement, en effet, à partir de cette instance que peuvent se découvrir les réseaux de signification qui tissent la langue. Il convient donc de réorganiser la typologie en fonction de la problématique de ce que nous appelons l'*isonymie*, c'est-à-dire à partir des relations que les locuteurs sont en mesure de percevoir entre les occurrences, effectives ou possibles, d'une *forme* signifiante donnée, que celles-ci représentent ou non la même *unité* signifiante. On se propose en somme d'éclairer la façon dont, au plan de leur compétence linguistique⁴, les locuteurs s'arrangent de la coexistence de formes signifiantes identiques exprimant des valeurs tantôt identiques, tantôt différentes, et, qui plus est, différentes à des degrés et selon des modalités très variables.

Les études « polysémistes » devront donc désormais privilégier les relations locales – le niveau du lexe n'étant atteint qu'au terme d'élargissements successifs. L'analyse commencera par l'étude méthodique des relations élémentaires, c'est-à-dire par l'étude de ce que nous appellerons les *parasémies* (*cf. infra*).

⁴ Si la polysémie soulève un problème cognitif, il n'est assurément pas d'ordre mémoriel : on sait qu'il existe plus de connexions neuronales dans un cerveau humain que d'étoiles dans l'univers. Notre budget cognitif n'est donc pas limité au point de nous obliger à restreindre le nombre de formes à mémoriser.

On se souviendra que l'analyse des polysémies (et donc celle des parasémies) implique de se fonder sur la « perception » des locuteurs eux-mêmes⁵. Conséquence souvent inaperçue : le linguiste doit prendre acte de la variabilité linguistique et mener ses analyses à *locuteur constant*. Cette exigence ne l'oblige nullement à rendre un compte exhaustif de toutes les compétences, ni ne l'expose au subjectivisme. Elle représente simplement la condition nécessaire d'une étude rigoureuse, puisqu'un fait linguistique ne se définit que par son ancrage dans un groupe de locuteurs plus ou moins étendu (cf. Nyckees, 2008b).

Les catégories initiales

Précisons que, pour des raisons de clarté élémentaire, nous ferons toujours usage des mots *sens*, *signification*, *valeur*, *emploi* et *acception* dans leur sens banal, non technique, à moins d'utiliser le déterminatif *en langue*. Ainsi, nous parlerons de *valeur* ou de *valeur sémantique* en un sens délibérément vague, pour désigner le contenu d'interprétation que l'on associe intuitivement à une forme donnée dans un contexte réel ou imaginé, indépendamment de la question du statut linguistique à accorder à ce contenu (sens en langue, effet de sens, etc.).

Une bonne partie de notre terminologie mettra en œuvre les formants *iso-* et *hétéro-*, selon le schéma suivant :

iso-X (N) : « unités correspondant à un même X » (ex. *isonymes*, *isolexes*, *isosèmes*...)

iso-X / *iso-X-ique* (Adj.) (*à propos d'unités*) : « qui correspondent à un même X »

iso-X-ie (N) : « relation entre des *iso-X* ; fait, pour des unités, de correspondre à un même X ».

Les lexèmes ainsi construits auront respectivement pour antonymes :

- *hétéro-X* (N)

- *hétéro-X* / *hétéro-X-ique* (Adj.)

⁵ Il ne s'agit pas, bien sûr, de se fier à leurs discours « spontanés » sur les faits considérés, mais de reconstituer la structuration linguistique révélée quasiment à leur insu par leurs pratiques effectives.

- *bétéro-X-ie* (N).

Ce jeu de formants concernera aussi bien des unités-occurrences que des unités-types et il pourra trouver des applications au-delà des questions abordées ici⁶.

Isonymie et hétéronymie

Nous appellerons *isonymes* des unités signifiantes partageant une même forme, c'est-à-dire, en pratique, *isophones* et/ou *isographes* (avec priorité à l'isophonie) – par opposition aux *hétéronymes* (*hétérophones* ou *hétérographes*). Des isonymes sont donc des unités indiscernables par leur forme (ex. : les trois valeurs de la forme signifiante *louer* : 1) « faire l'éloge de », 2) « donner en location », 3) « prendre en location » ; ou encore différentes occurrences de l'une de ces valeurs).

Isolexie et hétérolexie

Nous appellerons *isolexes* (*vs hétérolexes*) des occurrences représentant un même lexe, le terme d'*isolexie* (*vs hétérolexie*) s'appliquant aux faits et relations correspondants. Ainsi, *louer*₂ et *louer*₃ correspondent à un même lexe ; les suffixes *-eur* de *menteur* et de *hauteur* correspondent à des lexes différents.

Parasémie

Une *parasémie* sera une relation, à la fois de parenté et de différence sémantiques, entre des isolexes, y compris en relation d'allomorphie⁷. La parasémie s'oppose à l'*isosémie classique* (cf. *infra*) et à l'*hétérolexie*.

Typologie sémantique des isonymies

Notre typologie sera fondée sur la nature des relations de sens que les unités entretiennent entre elles⁸.

Les isonymies seront *non accidentelles* ou *accidentelles* (= homonymie traditionnelle, *i.e.* hétérolexie) selon que les isonymes concernés

⁶ Ex. (occurrences) *isotypes* ; (unités) *isolemme*s.

⁷ Ce terme pourra également désigner les isolexes ainsi reliés.

⁸ D'autres typologies seraient utiles, à commencer par une typologie des *modalités* de la parasémie.

seront perçus ou non comme partageant au moins une certaine valeur sémantique en langue motivant la communauté de forme. Nous ne faisons ici qu'adapter la terminologie aristotélicienne (*homophonie accidentelle vs non accidentelle*) dans son interprétation la plus plausible.

Les isonymies non accidentelles seront *iso-* ou *hétérocatégorielles* selon qu'elles relèveront ou non de la même catégorie syntaxique. Les premières sont par définition *isolexes* ; les secondes sont par définition *hétérolexes*. Il s'agit surtout de cas de conversion. Ex. *portable* Adj. → N (ordinateur, voire téléphone).

Isosémie et hétérosémie

Nous parlerons d'*isosémie* lorsque les valeurs considérées instancient rigoureusement la même signification en langue et d'*hétérosémie* dans le cas contraire. Critère : deux occurrences isolexes sont isosémiques lorsque la différence éventuelle des interprétations contextuelles que l'on pourrait en proposer est entièrement imputable aux différences présentes dans leurs contextes d'emploi respectifs.

Nous entendrons par *contexte d'emploi* le contexte verbal dans lequel s'inscrit une occurrence donnée, ou la situation d'énonciation où elle apparaît, ou encore l'arrière-plan spécifique partagé par les interlocuteurs.

Trois conditions devront être réunies pour permettre de parler d'isosémie.

- La première est la possibilité de formuler une glose unique permettant de rendre compte⁹ de chacune des valeurs considérées par la combinaison de cette glose et de leurs contextes d'emploi respectifs. Cette condition implique l'absence de traits génériques incompatibles. Il est à noter qu'une signification en langue peut relever de plusieurs taxinomies et participer d'un ou plusieurs hyperonymes distincts, mais *compatibles* entre eux. Ainsi le substantif *moto a*, avec la même signification en langue, deux hyperonymes :

⁹ Il ne s'ensuit pas que le lexe puisse être remplacé en discours par sa glose. Le *définiens* n'a pas les mêmes usages que le *définiendum*.

véhicule à moteur et deux-roues. Nous verrons en outre que certains items, dits « à facettes », présentent une structure de signification particulière qui a pour effet de rendre *compatibles* des appartenances génériques *ordinairement incompatibles*.

- Toutefois, la communauté de glose ne garantit pas l'isosémie, car elle n'exclut pas une incompatibilité sémantique des valeurs comparées. On devra donc s'assurer qu'existent des occurrences de la forme étudiée susceptibles d'actualiser simultanément les valeurs considérées, autrement dit d'instancier un genre pour ces valeurs¹⁰. Ainsi *louer*₂ et *louer*₃ sont certes susceptibles d'une glose commune (« échanger pour une période déterminée la jouissance d'un bien ou d'un service contre une certaine somme d'argent »), mais il ne semble pas exister de cas où *louer* pourrait s'employer avec une valeur neutralisant l'opposition entre *louer*₂ et *louer*₃. Il s'agit donc bien d'un cas d'hétérosémie.

- Enfin, les valeurs comparées doivent être susceptibles des mêmes constructions syntaxiques (pour un contre-exemple, *cf.*, en seconde partie, *opérer* et *opération*).

Isosémie classique (ou simple) et isosémie paradoxale (ou complexe)

L'isosémie classique correspond à une même signification en langue sans différence d'acceptation en langue.

L'isosémie paradoxale correspond à une identité de signification en langue combinée avec une différence d'acceptation en langue.

Nous entendrons par *acceptations en langue* des valeurs sémantiques spécifiant une même signification en langue dans des directions différentes, mais toujours imputables à la structure même de cette signification. Plus précisément, dans les cas que nous avons rencontrés, les acceptations diffèrent par leurs conditions d'application (*parasémie à phase*) ou par leurs contraintes de sélection, ordinairement incompatibles entre elles (*parasémie à facettes*), mais les significations considérées ont précisément pour caractéristique de neutraliser ces différences.

¹⁰ Les *latences*, telles que définies par Croft et Cruse, 2004 : 134 *sq.*, relèvent donc de l'isosémie.

L'isosémie n'exclut pas des collocations privilégiées (et donc, de la part des récepteurs, des anticipations interprétatives privilégiées), dont les dictionnaires nous offrent un échantillon lorsqu'ils citent par exemple à propos du mot *opération* les déterminatifs *militaire, marketing, boursière, industrielle, technique*.

Hétérosémie forte et hétérosémie faible

L'hétérosémie sera forte ou faible selon qu'à la différence de signification en langue s'ajoutera ou non une incompatibilité de traits génériques (sans « unification » possible). L'hétérosémie forte pourra être figurative ou non figurative.

Dans le seul cas d'hétérosémie faible que nous citerons (*opérer* et *opération*), l'une des valeurs (la valeur « chirurgicale ») peut être considérée comme hyponymique de l'autre, mais une particularité de construction interdit de la considérer comme la simple application de cette valeur générique à un cas particulier.

Illustration de la typologie¹¹

L'isosémie classique (isolexie hors parasémie)

Soit les énoncés :

- 1) Marie a repeint la fenêtre
- 2) Paul est sorti par la fenêtre

En désaccord avec les différents analystes cités par Kleiber (1999 : 87), nous ne décelons entre ces deux emplois de *fenêtre* ni différence de sens, ni différence de référent, ni ellipse, métonymie ou synecdoque, ni, comme le voudrait Kleiber (*ibid.*), effet d'un principe de métonymie intégrée. La distinction entre des valeurs « objet concret » (ou « panneau vitré ») et « ouverture » ne relève selon nous que d'*interprétations contextuelles*¹². Une fenêtre, en effet, n'est pas seulement un *objet physique* au sens étroitement matériel du terme, c'est aussi un *artefact fonctionnel*. Un dispositif susceptible en

¹¹ Nous n'illustrerons ici que les catégories descriptives inédites.

¹² La possibilité de gloser différemment des occurrences n'est pas un argument suffisant en faveur de leur hétérosémie, pas plus que l'absence de synonymie entre leurs synonymes respectifs.

premier lieu de se trouver en position ouverte ou fermée, et donc de rendre possible une certaine forme de circulation, comme les portes (avec cette différence qu'une fenêtre n'est pas destinée en principe à permettre le passage du corps entier de l'utilisateur, même si cet usage n'est pas exclu en pratique, comme le rappelle l'énoncé (2). La fenêtre peinte par Marie ne cesse donc pas d'être la même fenêtre parce qu'elle est ouverte et que Paul passe à travers... D'autre part, ce dispositif vitré nous intéresse pour sa transparence. Raison pour laquelle on ne peint pas ordinairement les vitres quand on peint des fenêtres.

Nous proposerons cette ébauche de glose qui convient aux deux valeurs comparées : « dispositif constitué d'un châssis vitré permettant d'obturer une baie dans un mur ou un toit, susceptible en principe de s'ouvrir ou de se fermer et destiné prioritairement à laisser pénétrer l'air et la lumière ».

L'hétérosémie (ou parasémie de significations)

L'hétérosémie forte sans orientation (non figurative)

Pour tous les locuteurs qui ne se représentent que très confusément l'intérieur d'un moulin à eau ou à vent, les isonymes *moulin*¹³ désignant un moulin de ce type et *moulin*₂ désignant un moulin à grain ou à café, voire un moulin ménager devraient relever de ce cas : reliés par leur destination (« broyer / moudre »), mais séparés par leurs genres (« bâtiments », « machines »).

L'hétérosémie forte avec orientation (figurative)

Ce type concerne le *sens figuré inscrit en langue* (par opposition au *sens figuré discursif*, cf. Nyckees, 2008a). La relation entre les valeurs est perçue comme orientée dans une certaine direction : l'une paraît nécessaire pour éclairer l'autre.

On distinguera sens figurés « métaphorique », « métonymique », « synecdochique » en se rappelant que ces qualificatifs s'appliquent mieux aux figures discursives correspondantes.

L'hétérosémie faible (non générique). Opérer et opération

¹³ Les chiffres retenus sont arbitraires.

Dans le cas du verbe *opérer*, la valeur « pratiquer une intervention chirurgicale » ne peut être considérée comme prédictible à partir de la valeur générique de ce verbe, valeur que l'on glosera comme « mettre en œuvre une suite d'actions dans un certain ordre en vue d'obtenir certains résultats ». Cette valeur générique est en effet incompatible avec une construction transitive avec objet humain et requiert soit des constructions intransitives, soit des constructions avec objet non humain.

Cette différence de comportement syntactico-sémantique se manifeste également dans le cas du dérivé *opération* au sens d'« intervention chirurgicale » puisque cette valeur est la seule pour laquelle le mot *opération* peut recevoir un argument en *de* désignant le patient (*l'opération de Pierre (par...)* : « l'opération subie par Pierre »)¹⁴. La signification « chirurgicale » du dérivé peut donc être considérée comme héritée morphologiquement de la signification « chirurgicale » du verbe.

L'isosémie paradoxale (ou parasémie d'acceptions)

La parasémie de phases

Les occurrences comparées instancient des « phases » différentes d'une même signification en langue. Les significations concernées présentent une structure que l'on pourrait appeler à *phases* ou *séquentielle*, d'un type que nous avons mis en évidence (cf. Nyckees, 2007) à l'occasion et à propos du mot *mère*¹⁵ :

Avant le développement des techniques médicales modernes, la signification de *mère* pouvait se décrire de la manière suivante :

[1°] Valeur par défaut : la *mère* (de x) : est *normalement* (a) [l'être] qui donne naissance (à x) et qui, de ce fait, (b) [dans le monde humain,] en

¹⁴ Cette valeur est également la seule pour laquelle les locutions *subir une opération* et *pratiquer une opération sur* sont respectivement en relation de synonymie avec *être opéré* [avec sujet humain] et *opérer* [avec objet humain], le patient constituant à la fois le « théâtre » et le bénéficiaire supposé de ladite opération, et sa santé, l'enjeu de celle-ci.

¹⁵ Rappelons que Cruse ((1996 : 117) parlait de facettes au sujet de *mother* (cf. aussi Croft et Cruse, 2004 : 95).

vertu d'un principe très général, assure [ordinairement] son « éducation maternelle » (la part de l'éducation attribuée à la femme dans un couple de parents).

[2°] Valeur subsidiaire : (c) Toutefois, si, pour une raison ou une autre, la « mère » ainsi définie ne peut plus ou ne veut plus assurer l'éducation de cet enfant, et si ce rôle est [délégué à] une autre femme, le mot de mère est alors appliqué normalement à cette dernière, et non pas à la première, qu'on appelle [généralement] en ce cas sa « mère biologique ».

Nous nous limiterons ici à cette situation ancienne pour les besoins de notre illustration. On remarquera que :

i) la signification globale du lexème définit un ensemble de conditions d'application (1° + 2°)

ii) cet ensemble est lui-même constitué de séries de conditions d'application en disjonction partielle (1° / 2°), en sorte que lorsque je parle dans un même énoncé de *la mère de Pierre* et de *la mère de Paul*, les conditions d'application de *mère* peuvent être différentes

iii) ces valeurs sont ordonnées séquentiellement ; on procède en l'occurrence d'une valeur par défaut à une valeur subsidiaire selon une règle de priorité.

En l'absence de déterminatif, le mot *mère* a donc pour caractéristique anthropologique de neutraliser les différences entre deux séries de conditions d'application (*cf.* les énoncés du type *Toutes les mères savent cela.*)

La parasémie de facettes

Ce type de parasémie concerne des items à signification pluridimensionnelle. La question qui se pose ici est celle de savoir si l'on peut ou non identifier, comme l'ont affirmé Cruse (1996) et Croft & Cruse (2004), une classe d'items lexicaux présentant, pour le dire dans nos propres termes, la propriété d'associer des valeurs (les « facettes ») susceptibles de deux types d'actualisation apparemment contradictoires : les uns où ces différentes valeurs seraient conjointement activées, les autres où tantôt l'une, tantôt l'autre se trouverait activée *indépendamment* de la ou des autres. En accord avec Kleiber (2008) et Stosic & Flaux (2012) et en désaccord sur ce point avec Cruse (1996), nous estimons que les valeurs dégagées à ce titre sont toujours actualisées *conjointement*, même si

l'une ou l'autre peut rester complètement à l'arrière-plan dans le contexte considéré. Chacune des facettes n'existe que par sa relation avec les autres (tels des anneaux borroméens) :

Avec *livre*, il n'est pas possible d'isoler le contenu du contenant, d'avoir la facette « texte » sans la facette « volume » (Kleiber, 2008 : 25).

Et réciproquement... De même, pour nous, le territoire d'un pays, ses habitants, ses représentants ne se définissent pas indépendamment les uns des autres. Nous écartons donc, comme ces auteurs, l'idée d'une autonomie réelle des facettes et préférons parler d'une (pré-)dominance éventuelle (plus ou moins marquée selon les items) de telle ou telle d'entre elles dans certains contextes. Ex. :

3) *Ce pays a voté oui au référendum* : « population (du pays) »

4) *Ce pays est très montagneux* : « territoire (du pays) »

Nous redéfinirons les « facettes » de Cruse (*ibid.*) en nous fondant sur la notion de *compossibilité*. Les significations à facettes présentent la propriété de rendre compossibles des prédicats qui d'ordinaire s'excluent puisqu'ils requièrent des arguments manifestant des traits génériques incompatibles dans la plupart des contextes. Ainsi, *voter* implique en principe un sujet humain, que l'attribut *montagneux* exclut en principe. Les significations concernées font donc exception à des principes de restriction de sélection généraux parce qu'elles servent à désigner des entités fusionnant des dimensions génériques généralement dissociées. Elles semblent toujours dénoter des *realia* à caractère socioculturel marqué intégrant et articulant de l'humain et du non humain. Cette compossibilité se manifeste au travers des tests dits d'« unification » de Croft & Cruse (2004), dont nous retiendrons la coordination et l'anaphorisation. Nous illustrerons la parasémie à facettes par ce que nous proposons d'appeler les *noms d'espaces institutionnels* d'une part et les *noms d'objets sémiotiques* d'autre part.

*Les noms d'espaces institutionnels*¹⁶

¹⁶ Nous nous écartons de Cruse (1996 : 95 *sq.*, Croft et Cruse, 2004 : 116-117) tant par l'« invention » de cette catégorie que par les facettes retenues

Ex. *pays, ville, région (administrative), France, Reims, Champagne-Ardenne, école, université, banque*, etc. Nous définirons ces noms comme combinant dans leur dénotation les facettes suivantes :

- a) un lieu, un espace physique (éventuellement « virtuel »)
- b) des humains, dont l'appartenance à N est régie par certaines règles (*ville* : habitants ; *pays* : habitants ou citoyens ; *école* : élèves ou personnels ; *banque* : personnels)
- c) une personne ou un ensemble de personnes, qui administrent N et en constituent *ipso facto* des représentants (pas forcément des élus).

L'exemple de *pays*. Unification :

- 5) Ce pays, situé au nord du 60^e parallèle (espace physique), et qui a massivement voté « oui » au référendum sur l'environnement (habitants), signera prochainement le traité (représentants).

Glose proposée : « Entité géopolitique, désignée en principe par un nom propre, définie par un certain territoire ainsi que par une certaine collectivité humaine habitant ce territoire, et soumise en principe à une autorité souveraine (chef d'État, gouvernement, etc.) susceptible de se prononcer en son nom. ». On distinguera les deux cas suivants :

- 6) *Paris a signé l'accord avec le gouvernement* (*Paris* = « la Mairie de Paris », nom d'*espace* institutionnel) : parasémie de facettes
- 7) *Paris a signé le traité avec Berlin* (*Paris* et *Berlin* = « les gouvernements français et allemand », noms de *sièges* institutionnels) : hétérosémie « métonymique » du lieu pour la chose.

Les noms d'objets sémiotiques

Nous définirons les *objets sémiotiques* (désormais OS) comme des objets sensibles – *i.e.* directement accessibles par les sens ou récupérables à partir d'une mémoire « interne » (biologique) ou externe (transcription écrite, enregistrement) – qui permettent à un sujet de communiquer quelque chose (un « contenu ») à un ou plusieurs autres sujets en appelant à leur interprétation.

(*cf.* ses analyses de *bank, school, shop, country, Britain*). Mais, n'ayant vraiment travaillé que sur les mots français, nous ne prétendons pas que nos analyses s'appliquent rigoureusement à leurs correspondants anglais.

En vertu de cette définition, tout OS instancie les oppositions-solidarités suivantes : forme / sens ; émetteur / récepteur ; conventions d'interprétation plus ou moins stabilisées (langue, langage, usages, tradition) / mise en œuvre.

Parmi les OS, certains représentent autant d'événements de communication singuliers (sonate, portrait, phrase, texte, livre) : nous les appellerons *séquences libres* ; les autres ne sont que des *unités constitutives*, signifiantes ou non par elles-mêmes, représentant, à un titre ou un autre, des ressources disponibles pour de tels événements (notes de musique, phonèmes, morphèmes, lexies...).

Par leur extension, nos OS correspondent sensiblement à ce que Stosic & Flaux, après Husserl, appellent *idéalités* (Stosic & Flaux, 2012, Flaux & Stosic, à paraître¹⁷). Toutefois, la définition que nous en proposons est sensiblement différente. En outre, à la différence des NId tels qu'analysés par ces auteurs (Flaux & Stosic, à paraître : 1.1.2 et 3.1), *tous* nos NOS sont par définition bidimensionnels. Pour eux au contraire, des noms tels qu'*équation à deux inconnues, théorème, formule mathématique / chimique* « dénote[raient] en quelque sorte de purs schémas, la phase de réalisation étant absente » (*ibid.*). Il nous apparaît pourtant que cette « phase » est ni plus ni moins absente du dénoté de ces noms que de celui des noms d'*idéalités langagières* » (*ibid.*). C'est que tous ces noms dénotent en réalité des OS, mobilisant langage mathématique et langage chimique, lesquels *langages* demeurent des cantons spécialisés de langues empiriques comme le français ou l'anglais (même si leur transcription idéographique s'est largement internationalisée de nos jours). Ainsi, une proposition au sens logico-mathématique, constitue un « énoncé qui exprime une relation entre deux ou plusieurs termes » (*Petit Robert*). C'est donc bien un OS. On en dira autant des théorèmes, équations et formules mathématiques ou chimiques...

¹⁷ La quasi-totalité des NId (noms d'idéalités) cités dans ces deux articles relève selon nous des NOS. Toutefois, de notre point de vue, les noms de figures géométriques (ex. *triangle*) sont des unités signifiantes comme les autres, donc de simples OS, et non pas des NOS (un triangle n'est pas un objet sémiotique).

Adaptant Goodman (1990), repris par Eco (2001), nous distinguerons les OS *autographiques*, « qui ne possèdent pas de système de notation et ne peuvent donc pas être répliqués (la *Joconde* » (Eco, 2001 : 291) et les OS *allographiques*, qui peuvent l'être (*Les Fiancés*, une suite de Bach) (*ibid.*).

Nous ajouterons que, dans le cas des OS allographiques, de nouvelles oppositions-solidarités s'ajoutent à celles déjà citées : type / exemplaire ; œuvre / exécution ; auteur / « médiateur » (copiste, éditeur, interprète, metteur en scène, acteurs...).

Dans le cas des textes, la relation exemplaire / type s'est encore dédoublée à l'ère de la reproduction mécanique. On sait que tout objet matériel produit en série peut être tenu pour interchangeable, au regard de sa fonction, avec des objets homologues de la même gamme. Il en va clairement de même pour les livres et les imprimés produits en série, un même « type » sémiotique (un contenu identique ou considéré comme tel – parfois en dépit de variations dans l'établissement du texte) pouvant se trouver distribué dans des types éditoriaux différents. Ex. :

8) [Dans une librairie] Le Rouge et le Noir que je veux, c'est un livre avec un liseré noir sur la couverture.

Nous proposerons donc de distinguer *type commercial (éditorial)* et *type sémiotique*. Appliquons, pour finir, au mot *livre* les tests permettant d'identifier les significations à facettes. Anaphorisation :

9) *Ce livre, dont tu as refait la reliure* (objet matériel & exemplaire), / *qui se vend très bien* (objet matériel & type éditorial), *est dense, difficile à comprendre* (contenu & type sémiotique) - exemple inspiré de Kleiber.

Glose provisoire¹⁸ : « Ensemble constitué de texte et éventuellement d'images, doté d'un titre, fixé sur un support et existant en principe en plusieurs exemplaires. / Fixé sur un support / → a) de nos jours : imprimé sur des feuilles (en nombre significatif) rassemblées « en un volume relié ou broché » (*Petit Larousse*) ; b) plus anciennement : écrit à la main sur des feuilles (en nombre significatif) rassemblées en un volume relié ou broché ; c)

¹⁸ L'espace nous manque pour parler ici du *livre numérique*.

plus anciennement encore : écrit à la main sur des volumens (feuilles manuscrites enroulées) ».

Références bibliographiques

- Croft, W., Cruse, D. A., 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Cruse, D. A., 1996, « La signification des noms propres de pays en anglais », in Rémi-Giraud, S., Rétat, P. (éd.), *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 93-102.
- Eco, U., 2001 [1997], *Kant et l'ornithorynque*, Paris : Grasset, Le Livre de Poche.
- Flaux, N., Stosic, D., à paraître, « Noms d'idéalités », prépositions et temporalité », (consulté le : 8.06.2013) URL : http://www.univ-artois.fr/content/download/3896/18106/version/1/file/Article_Flaux-Stosic.pdf.
- Goodman, N., 1990 (1968), *Langages de l'art : Une approche de la théorie des symboles*, Paris : Hachette Littératures.
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kleiber, G., 2008, « Histoires de livres et de volumens », *Langages*, 172, 14-29.
- Nyckees, V., 2007, « La cognition humaine saisie par le langage : De la sémantique cognitive au médiationnisme », *CORELA*, « Cognition, discours, contextes », <http://revue-corela.org>, consulté le 22.06.2011.
- Nyckees, V., 2008 a, « Le sens figuré en langue et en discours : les sources linguistiques de l'énonciation métaphorique », in Struve, D., Sakai, C. (dir.), *Regards sur la métaphore, entre Orient et Occident*, Paris : Ed. Philippe Picquier, 13-31.
- Nyckees, V., 2008 b, « Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, 170, 13-27.
- Stosic, D., Flaux, N., 2012, « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques ? », *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*, Saussure, L. de, Rihs, A. (éd.), Bern : Peter Lang, 167-190.